



Villennes sur Seine
3ème étape du Challenge des Yvelines
Dimanche 7 juin 2026

AUTORISATION PARENTALE

(À apporter le jour de l'événement ou à transmettre par scan à l'adresse villennes.escalade@gmail.com)

Je soussigné(e) Mme / Mr agissant
en qualité de père / mère / tuteur légal, autorise mon enfant (nom / prénom)
à participer à la compétition d'escalade « 3ème étape du Challenge des Yvelines » le dimanche 7 juin 2026,
à la salle Patrick Berhault, Complexe sportif du Pré aux Moutons à Villennes sur Seine.

Je déclare autoriser l'association Villennes Escalade à prendre, en cas d'accident, toute mesure d'urgence
rendue nécessaire par l'état de santé de mon enfant, y compris son transport et son hospitalisation.

Fait à :

Le : / / 2026

Signature :
